

PROCÉDURE EN CAS D'APPARITION DES SYMPTÔMES

Le **Guide de l'occupant** informe les membres de la communauté sur les mesures à prendre lors de l'apparition des symptômes (*résumé ci-dessous*). L'appel placé au supérieur(e)/responsable/professeur(e) doit résulter en l'application de la « **Procédure en cas d'apparition des symptômes** ».

Cette procédure vise à assurer une prise en charge coordonnée et efficace en cas de déclaration d'apparition de symptômes auprès d'un membre de la communauté universitaire.

Ci-dessous, un rappel des actions à prendre par votre personnel. Vos actions sont présentées à partir de la **page 2**.

APPARITION DES SYMPTÔMES DANS UN DES ÉDIFICES (490 ET LISTE) :

- *Isolez-vous rapidement dans un local et fermez la porte;*
- *Appelez la ligne COVID-19 (1-877-644-4545) en mentionnant la personne-ressource du site et suivez les instructions reçues;*
- **Avissez immédiatement votre supérieur/responsable/professeur** pour lui signaler votre état et lui mentionner les endroits où vous êtes allé dans l'édifice dans les 48 heures précédant l'apparition des symptômes;
- *Quittez en vous couvrant le visage d'un masque chirurgical, d'un couvre-visage ou d'un morceau de tissu;*
- *Ne revenez que si:*
 - *Vous avez un résultat négatif au test de dépistage, ou;*
 - *Vous avez l'accord de la Santé publique selon informations reçues de la ligne COVID-19, ou;*
 - *Vous êtes considéré guéri (test positif à la COVID-19) soit au minimum 10 jours après l'apparition des symptômes et après plus de 48 heures sans fièvre (>38°C) (sans avoir pris de médicament contre la fièvre) et sans symptômes aigus depuis plus de 24 heures (sauf toux et perte de l'odorat qui peuvent perdurer plus longtemps).*

APPARITION DES SYMPTÔMES HORS DU CAMPUS :

- *Évitez tout contact avec d'autres personnes et isolez-vous dans une pièce;*
- *Appelez la ligne COVID-19 (1-877-644-4545) et suivez les instructions reçues;*
- **Avissez immédiatement votre supérieur(e)/responsable/professeur(e)** pour lui signaler votre état et lui mentionner les endroits où vous est allé sur le campus dans les 48 heures précédant l'apparition des symptômes;
- *Ne revenez que si:*
 - *Vous avez un résultat négatif au test de dépistage, ou;*
 - *Vous avez l'accord de la Santé publique selon informations reçues de la ligne COVID-19, ou;*
 - *Vous êtes considéré guéri (test positif à la COVID-19) soit au minimum 10 jours après l'apparition des symptômes et après plus de 48 heures sans fièvre (>38°C) (sans avoir pris de médicament contre la fièvre) et sans symptômes aigus depuis plus de 24 heures (sauf toux et perte de l'odorat qui peuvent perdurer plus longtemps).*

PERSONNES-RESSOURCES :

Marie Létourneau (SST)	418-654-2608 (marie.letourneau@ete.inrs.ca)
André St-Hilaire (Directeur par intérim)	418-654-2575 (andre.st-hilaire@ete.inrs.ca)
Suzanne Dussault (Adjointe au directeur)	418-654-2592 (suzanne.dussault@ete.inrs.ca)

LORS DE LA RÉCEPTION D'UN APPEL, LE SUPERVISEUR(E)/RESPONSABLE/PROFESSEUR(E) DOIT :

- Remplir le formulaire en annexe avec l'appelant;
- Aviser la personne-ressource (qui coordonnera et offrira du support pour les prochaines étapes en fonction de la situation déclarée);
- Aviser immédiatement le directeur du Centre

LA PERSONNE RESSOURCE DOIT :

Selon la situation déclarée :

- Aviser le directeur en donnant les informations sur les endroits où la personne est allée sur le campus dans les 48 heures précédant l'apparition des symptômes;
- Aviser les membres du personnel ayant été possiblement en contact. Les informer du niveau de risque selon les contacts effectués et des mesures à suivre selon leur niveau de risque;
- Effectuer les suivis et enquêtes selon les demandes reçues de la santé publique;
- Répondre aux questions/interrogations du personnel en lien avec leur santé et les référer à la ligne COVID-19 le cas échéant;
- Offrir un suivi avec les appelants dans les 24-48 heures suivant la première rencontre pour confirmer les mesures suivies (appel à la ligne COVID-19, isolement préventif ou autosurveillance des symptômes) et, si besoin, des suivis supplémentaires.

Pour un cas suspect présentant des symptômes sans contact à risque élevé ou modéré d'un cas confirmé, les contacts à faible risque ne doivent faire qu'une autosurveillance de leurs symptômes. Les autres contacts (risque modéré et élevé) doivent respecter l'isolement au domicile.

L'ÉQUIPE DES BÂTIMENTS DOIT :

- S'assurer de la décontamination immédiate des endroits potentiellement contaminés avec les produits appropriés.

LES NIVEAUX DE RISQUE DES CONTACTS (sans ÉPI) :

- **Risque élevé** : même domicile, contact direct avec des fluides corporels et/ou sécrétions corporelles
- **Risque modéré** : contact prolongé de plus de 15 minutes à moins de 2 mètres du cas confirmé sans ÉPI requis
- **Risque faible** : tout autre contact

RÉFÉRENCE :

<https://www.inspq.gc.ca/sites/default/files/covid/2902-gestion-cas-contacts-communaute-covid19.pdf>

FORMULAIRE À UTILISER POUR LA RÉCEPTION D'UN APPEL D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE

- Date et heure de l'appel : _____
- Nom de la personne symptomatique : _____
- Coordonnées téléphoniques : _____

SYMPTÔMES RESENTIS :

- Toux
- Fièvre (>38°C)
- Difficulté respiratoire
- Perte subite du goût sans congestion nasale
- Perte subite odorat sans congestion nasale
- Autres : _____

LIEUX SUR LE CAMPUS OÙ LA PERSONNE S'EST PRÉSENTÉE PENDANT ET DANS LES 48 HEURES PRÉCÉDANT L'APPARITION DES SYMPTÔMES ET PERSONNES RENCONTRÉES :

Édifice (490 ou LISTE)	Local	Matériel manipulé	Personnes rencontrées à moins de 2 mètres et pendant plus de 15 minutes

À FAIRE

- Aviser la direction du Centre
Fait le : _____
- Transférer une copie de ce formulaire à la direction.
Fait le : _____

Nom de la personne ayant reçu l'appel : _____
Signature : _____

SECTION À COMPLÉTER PAR LA COORDONNATRICE SST

À FAIRE (selon les symptômes déclarés)

- Accompagner le superviseur(e)/responsable/professeur(e) selon ses besoins dans l'annonce au reste de son équipe de la présence d'une personne symptomatique

- Contacter l'équipe ou les équipes d'intervention de chaque unité (490 ou LISTE) pour leur transmettre les lieux à nettoyer et les accompagner si besoin.